

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléph. CENTRAL 80-82

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

L'ACTION DES PARTIS

Le Dilemme

Quand ces lignes paraîtront, le Comité Exécutif du Parti Radical et Radical-Socialiste sera réuni.

Il discutera la motion qui devra préciser l'action et la doctrine du plus grand parti qui se soit jamais organisé dans la République.

Souhaitons à la motion qui sortira de cette délibération d'être digne du rôle immense joué par le Parti Radical avant et depuis sa participation au pouvoir, et du rôle non moins considérable qu'il est appelé à jouer dans l'avenir.

Avec le Parti Socialiste, le Parti Radical représente toute la démocratie française. Le Parti Socialiste, grâce à l'activité, à la ténacité de ses militants, grâce à ses jeunes phalanges, a toujours été à l'avant-garde des forces démocratiques lorsqu'il s'agissait de livrer bataille pour la réalisation des réformes nécessaires.

Il n'en demeure pas moins que c'est au Parti Radical que la France républicaine doit la réalisation de quelques lois d'émancipation intellectuelle et sociale dont le régime se glorifie à bon droit.

Depuis quinze ans, le Parti Radical a exercé sur la politique de la France une action sinon souveraine et décisive, du moins prépondérante.

Il n'y a pas eu, à vrai dire, de gouvernement radical, en sorte que lorsqu'on accuse le Parti Radical d'avoir fait faillite, on dit une énormité.

Mais il y a eu une représentation, un courant radical, qui ont contribué à orienter la politique intérieure et extérieure de ce pays dans une voie conforme, non seulement au rythme des sociétés modernes, mais encore à l'intérêt du plus grand nombre.

Ce grand parti, qui concrétise les généreuses aspirations de la démocratie, a cru devoir s'effacer durant la guerre. Aux progrès réalisés par les forces réactionnaires, au désarroi qui règne dans les phalanges républicaines, on peut juger maintenant du danger d'un pareil renoncement.

Mais cela, c'est déjà du passé. Le Parti Radical se réveille de son long sommeil. Qu'il en soit loué.

Souhaitons qu'il ne perde pas sa force en de vaines palabres et qu'il agisse, comme l'espère toute la démocratie, le Comité Exécutif délibère. Ses chefs disent ce qu'il était nécessaire de dire. C'est maintenant aux troupes à donner leur avis. Rien de grand, rien de beau ne se réalise sans l'appui des masses militantes ; un parti qui n'est pas en contact permanent avec ses troupes, dont les chefs isolés sur les hauteurs de l'Olympe ne sentent pas battre le cœur de la grande foule des fidèles, est un parti fichu.

Il faut donc réunir un congrès. Il faut le réunir vite. Que la masse des militants se prononce, qu'elle choisisse entre les méthodes, qu'elle précise la doctrine de la démocratie populaire. C'est l'heure d'organiser, de réorganiser la France républicaine.

Qu'on n'invoque pas que c'est aller contre l'union sacrée, de mariage insensé, grâce auquel nous avons versé le naufrage qui nous valut de laisser les cotés et les réacteurs aiguïser leurs poignards.

Outre qu'on peut bien revivifier les forces républicaines de ce pays sans réveiller les querelles passées et heurter le sentiment populaire, il nous semble que les partis réactionnaires ne se gênent guère pour s'agiter et agir au mieux de leurs intérêts.

C'est un dilemme qui se pose devant le Parti Radical. Ou, sortant de sa longue et désastreuse léthargie, il reprendra la tête du mouvement républicain, que la guerre ne doit pas arrêter, bien au contraire, et d'accord avec le Parti Socialiste, il préparera la grande œuvre réformatrice de demain, ou il s'anéantira jusqu'au déclin final, laissant la République, et toutes les promesses qui sont en son sein, exposées aux pires attentats.

Miguel ALMEREYDA

AU GLOBE

LA RÉUNION PLENIÈRE

du Comité Exécutif du Parti Radical

Bien avant deux heures, il y a au Globe grande animation. Les délégués de province sont venus, nombreux. Ils échangeront avec animation leurs impressions, tant sur la marche de la guerre que sur la situation politique dans les départements. Les uns et les autres, d'ailleurs, insistent sur le fait que si le Parti Radical, en tant que Parti, a été plutôt inactif, en revanche ceux de ses militants qui sont restés à l'arrière n'ont pas perdu leur temps.

Au Palais-Bourbon et au Luxembourg, députés et sénateurs radicaux se sont dépensés, tant dans les Commissions que dans les débats publics.

Dans les départements, les radicaux ont toujours été à la tête des œuvres de solidarité ; et se sont consacrés à cette tâche.

Ce sont eux encore qui ont administré dans cette période difficile la majorité des municipalités. Si bien qu'en définitive, on ne doit pas dire que le Parti Radical n'a pas agi pendant la guerre, puisque ses militants ont fait l'impossible pour collaborer, chacun à sa place et dans la mesure de ses forces, à l'œuvre de défense et de réorganisation nationale.

On remarque beaucoup qu'à cette réunion

du Comité exécutif, les personnalités éminentes du parti sont venues plus nombreuses qu'à l'habitude.

LA MOTION

Naturellement, la question qui passionne tout le monde, c'est le sens et le texte de la motion dont l'adoption doit clore le débat.

Si on n'en connaît pas le texte précis, du moins on sait que le sens que la Commission qui a travaillé à sa rédaction, a donné à ce document, dont l'importance est considérable.

En voici d'ailleurs l'esprit :

Dès le premier jour de la guerre que la République a tout fait pour étendre au monde, le Parti Radical et Radical-Socialiste, ses représentants au Sénat et à la Chambre et dans les Assemblées locales, les Fédérations de ses comités, fidèles à leurs traditions patriotiques, se sont exclusivement consacrés à la défense nationale.

Tous veulent persévérer dans la politique d'union sacrée, ne considérant que l'intérêt de la nation, faite de tous les Français, gère les affaires publiques en fraternelle entente avec tous les citoyens français et mener la lutte jusqu'à la victoire complète qui mettra désormais la France à l'abri de toute agression.

Le Comité Exécutif envoie aux habitants des régions envahies un salut affectueux et fraternel dans leur espérance qu'ils supporteront avec tant de courage ; il garantit à toutes les victimes de la guerre qu'elles obtiendront la réparation entière des dommages qu'elles auront eus.

Aux Armées de la République, à ces générations qu'elle a instruites, formées, préparées, organisées, chers et soldats, le Comité Exécutif adresse l'expression de son admiration respectueuse et s'incline avec fierté devant les tombes de ceux qui ont glorieusement succombé.

Résolu à poursuivre son effort jusqu'au triomphe complet des armées alliées, il repousse comme illusoire, funeste et préjudiciable la guerre pour demain, toute paix qui ne rétablirait pas dans l'intégralité de leurs droits les petites nations adoucement violées, qui ne restituerait pas à la France les territoires qui lui ont été arrachés et ne donnerait pas à notre pays les garanties indispensables.

Enfin il se déclare résolu à exiger pour l'avenir et à préparer par l'action concertée des gouvernements et des Parlements, un système efficace de garanties internationales, qui mette définitivement la civilisation à l'abri des puissances d'agression et assure la paix au monde par la victoire de la Liberté et du Droit.

Cette motion sera sans aucun doute acceptée sans modifications essentielles.

LES SANCTIONS

Celui qu'on avait OUBLIÉ

Saluez ! Sa Majesté Browning rentre en scène...

On l'avait oublié, M. Hervé lui-même qui le prôna jadis, s'en réfère maintenant à des ententes internationales. Les ennemis de la France et du Droit devaient être châtiés à la suite d'une décision d'ouïe ne sait quel tribunal. Plus personne ne songeait à celui qui, plus bruyant que le poignard, mais non moins précis, pouvait atteindre en plein cœur, sans tribunal et sans jugement, ceux qui ont outragé l'humanité et le droit des peuples.

Fritz Adler, le meurtrier du comte Sturghk, fils du leader du parti Social-Démocrate, c'est le Liebknecht d'Autriche.

Au récent congrès social-démocrate de la monarchie dualiste dont nous avons parlé, il avait énergiquement, vigoureusement, combattu la politique des socialistes officiels — celle de son père en particulier — et c'est derrière lui que s'était groupée toute l'opposition socialiste d'Autriche-Hongrie.

Ce n'est pas un simple militant, c'est un chef qui s'est dressé devant le comte Sturghk, pour l'abattre comme une bête malfaisante.

Sturghk avait cru qu'on pouvait museler un peuple. Depuis le 16 mars 1914, il n'avait pas osé convoquer le Parlement autrichien. Il savait que le peuple tout entier, les Polonais et les Tchèques, les Hongrois et même les Allemands d'Autriche, protesteraient contre sa politique. Il avait réalisé contre lui l'unanimité de la monarchie dualiste, qui n'a jamais pu se produire dans d'autres circonstances.

En Allemagne, les journaux libéraux le dénigraient.

Sturghk responsable de la guerre, au même titre que quelques autres hommes d'Etat, croyait pouvoir s'abriter en ne rendant de comptes à personne. Il n'eût pas à répondre à des interpellations, puisque les Chambres n'étaient pas réunies. C'est le citoyen Browning qui l'interpella.

Il en est mort. Ainsi périsse les fauteurs de guerre et les oppresseurs des peuples !

On parlait de sanctions internationales ; la sanction, la voilà.

Quelles que soient les clauses du traité de paix, il est certain qu'on ne pourra pas atteindre par la voie légale et régulière tous les responsables. Ils savent maintenant qu'il ne suffit pas, pour se sauver, d'échapper aux sanctions légales. Il y a, parmi les peuples qui souffrent, de jeunes hommes qui n'ont pas peur de mourir et qui n'auront de cesse que lorsque tous ceux qui ont trempé dans le crime auront expié leur misérable forfait.

Adler est un précurseur, parce que, malgré la guerre, il demeure une justice, et, sinon des juges, du moins des Justes.

Jean GOLDBKY.

SUR TOUS LES FRONTS

Échecs allemands à Chaulnes

Un croiseur allemand torpillé

L'adjutant Dorme abat son 15^e avion

Communiqués Officiels

812^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

22 octobre, 15 heures.

Au nord de la Somme, la nuit a été calme. A part quelques escarmouches de patrouilles, qui nous ont permis de faire des prisonniers. On ne signale aucune action d'infanterie.

Au sud de la Somme l'ennemi n'a pas renouvelé ses tentatives dans la région de Blaches et du Bois Blaise. Il se confine aux pertes des Allemands au cours des contre-attaques effectuées par eux, hier dans ce secteur, ont été considérables, notamment devant le village de Blaches qu'ils ont attaqué avec de puissants effectifs.

Dans la région de Chaulnes, l'ennemi a violemment attaqué nos nouvelles positions au lever du jour et a essayé de nous rejeter des bois enlevés hier par nous. Ses efforts sont restés infructueux et ne lui ont valu que des pertes élevées. Nos gains de la veille ont été intégralement maintenus. Canonade intermittente sur le reste du front.

Sur le front de la Somme, nos aviateurs ont abattu hier trois avions allemands. Cinq autres ont dû atterrir avec des avaries. Au cours de ces combats, l'adjutant Dorme a descendu son quinzième appareil ennemi à Barleux. Le maréchal des logis Flachaire, son cinquième, qui s'est écrasé sur le sol dans la même région.

Au nord de Verdun, un ballon captif allemand attaqué par un de nos pilotes s'est abattu en flammes.

Dans la nuit du 21 au 22, six de nos avions ont bombardé la gare de Courcelles-sur-Nied, à l'est de Metz. 180 obus de 120 jetés sur les bâtiments et sur les voies ont paru causer des dégâts importants.

Dans la même nuit, nos escadrilles ont lancé 50 obus sur les gares de Saint-Quentin et de Tergnier, 16 obus sur les bivouacs de la région d'Étain, 128 obus de gros calibre sur les gares de Ham, Athies et les

hangars d'aviation de la région de Péronne. Dans la journée d'hier, un avion allemand a été abattu dans nos lignes par le tir de nos canons spéciaux.

COMMUNIQUE D'ORIENT

Le mauvais temps a gêné les opérations sur la plus grande partie du front, nous avons néanmoins réalisé quelques progrès sur la rive droite du Vardar. Les Serbes ont fait une trentaine de prisonniers dans la région de la Cerna.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Hier, une attaque très réussie nous a permis de nous emparer de la totalité de nos objectifs. Jusqu'ici, plus de huit cents prisonniers ont été dénombrés. Il en arrive constamment de nouveaux. Nos pertes paraissent légères. Il ne s'est produit aucune contre-attaque ennemie au cours de la nuit.

COMMUNIQUE DE L'EMPRUNT

Chaque jour, de nombreux industriels avisent le gouvernement qu'ils consentent à leurs ouvriers des avances et des facilités pour souscrire au deuxième Emprunt de la Défense nationale.

Répondant à leur appel et dans un bel élan patriotique, les ouvriers viennent en grand nombre apporter leurs souscriptions.

Croiseur allemand torpillé

Londres, 21 octobre. — L'Amirauté communique la note suivante :

Un de nos sous-marins, qui venait de rentrer de son service dans la mer du Nord, a rapporté qu'il avait attaqué et frappé avec une torpille, de bonne heure, jeudi dernier, un croiseur léger allemand du type Kolberg.

Le croiseur, quand on le perdit de vue, naviguait lentement, aux prises avec des difficultés évidentes, dans la direction des eaux allemandes. — (Havas.)

Pour la victoire : souscrivez ! Souscrire, c'est servir.

AUTOUR DE L'AFFAIRE ROCHETTE

Tout le Scandale

Ges bons messieurs de la "Libre Parole"

M. Charles Bernard nous confie ce qu'il se propose de dire à la Chambre ; il évoque un personnage mystérieux

Les Vide-Poubelles

I Les deux Vincent

Le Monsieur qui signe Louis Ternac, et qui est, avec Drault et Monnot, parmi les plus beaux spécimens de la bande des vide-poubelles, s'appelle, avouons-le, Vincent.

Vincent Ernest, pour préciser, car il y a deux Vincent : Ernest et Jules. Jules Vincent, ancien administrateur de la France du Sud-Ouest, ex-radical socialiste farouche, grand distributeur de palmes et autres distinctions, est actuellement chef de la publicité de la Libre Parole. Un contrat en bonne et due forme lui en assure l'exclusivité. C'est lui qui draine l'argent destiné à s'ajouter aux abonnements des bons curés et des vieillards dévotés, dans la caisse du journal que dirigeait Drumont.

Ernest Vincent et Jules Vincent ne collaborent pas seulement à la Libre Parole. Ils ont d'autres soucis, et quelques affaires qui valent bien leurs modestes combinaisons journalistiques.

Il ne serait peut-être pas particulièrement agréable à nos lecteurs que nous remuions cette boue. Une chose pourtant vaut d'être signalée, parce que le rap-

prochement est plaisant. Jules Vincent, l'associé, pour ne pas dire le complice d'Ernest Vincent, fut autrefois — devinez quoi ? — le secrétaire de Boulaine !

Boulaine... Vous ne vous souvenez pas ? Cet homme d'affaires véreux qui escroqua tout ce qu'il put et dont les aventures sont encore présentes à la mémoire de tous les petits épargnants, qu'il honora d'une attention particulière ?

Boulaine fut arrêté. Il faussa pourtant compagnie à la police, certain jour, au cours d'une visite dans une maison hospitalière, où ses gardiens avaient cru pouvoir l'accompagner.

Que diable ! Cela vaut bien Rochette, avec cette différence toutefois que Rochette, escroq peut-être, fut aussi victime de machinations abominables, et qu'il serait salué bien bas aujourd'hui par tous les Ternac de la presse s'il ne s'était pas heurté à des hommes plus puissants, sinon plus probes, et s'il disposait encore d'un budget de publicité.

Boulaine, Rochette... il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu, proclame la sagesse des nations... Il y a bien d'autres choses dont on ferait mieux de ne pas parler à la Libre Parole. L'histoire des deux Vincent n'est que l'introduction d'un volume qui pourrait avoir beaucoup de chapitres. — J. G.

L'INTERVENTION

de M. Charles Bernard

Chez le Député de Montmartre

On sait que M. Charles Bernard, député du XVIII^e, fut l'un des initiateurs de la révolution du rôle de M. Gustave Hervé, poser la question à la tribune de la Chambre.

Il était intéressant de savoir quelles étaient les raisons de l'intervention du député montmartrois.

Nous sommes donc allés le lui demander. Nous n'avons pas eu de peine à rencontrer M. Charles Bernard.

Il n'a pas lâché la pharmacie pour le Parlement, et ça peut le voir tous les soirs, en blouse blanche, servir la pratique, comme au bon vieux temps.

— Non, non, non, commence, dès la présentation, à se récrier M. Charles Bernard, non, non, pas d'interview... Mais enfin, M. le député, pour le Bonnet Rouge !

— Soit, j'avais l'intention bien arrêtée de ne pas accorder une seule parole sur ce sujet, mais pour le Bonnet Rouge, entrez donc.

Et M. Charles Bernard nous fait passer dans son cabinet de travail.

« Si non, pourquoi la France continue-t-elle à payer les députés qui sont les fabricants de la gendarmerie » de la Loi.

« La Loi existe toujours. Et cette Loi existante, Charte de la Nation, doit être respectée et observée par tous, puisqu'elle est la volonté du Pays.

« Le devoir des Législateurs, est de veiller à l'exécution des lois. Moi député élu pour contrôler, je m'aperçois que la Loi n'est pas appliquée : je dois la faire exécuter.

« Supposez qu'un « ramasseur de mégots » ait prêté son livret militaire, que la complication d'usage de faux ait été relevée contre lui, quel est son sort ?

« Le jugement et l'application de la Loi : la prison.

« Mais en lieu du ramasseur de mégot, il se trouve que c'est M. Hervé qui a favorisé l'usage de faux états-civils.

« Quel sera son sort ?

« Le même que celui d'un « ramasseur de mégots » : citoyen, en vertu de la Loi, égal à l'importance quel citoyen ; pas moins, mais... pas plus, il passera en jugement et subira la peine que la Loi a édictée, pour ceux qui commettent ce délit.

« Non !

« Si M. Hervé est un homme comme nous... comme le ramasseur de mégots, il doit subir les effets de la Loi, qui, selon les propres termes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen « est la même pour tous, soit qu'elle punisse, soit qu'elle protège. »

« Ai-je besoin, continue M. Charles Bernard, de chercher d'autres raisons à mon interpellation ?

« TOUTE LA VÉRITÉ, POUR TOUTE LA JUSTICE »

« Je ne poserais qu'une question, mais à laquelle j'exigerais une réponse : Quelles sont les mesures que compte prendre le gouvernement pour que l'exécution de la Loi soit impartialement appliquée à tous les citoyens (égaux en droit) ?

« La Chambre, que j'avais saisie de mon interpellation, dès le premier jour de son débat, n'a pas cru devoir en accepter la discussion immédiate... C'est donc que le 27 que je pourrai apporter à la tribune...

« ... toute la vérité et y demander toute la justice.

« Ce que je compte dire le jour de mon interpellation ? Pas grand chose... d'abord ceci : Rochette était en France avant la mobilisation, Rochette, bien conseillé, n'a jamais quitté la France.

« Les quelques jours de répit que la Chambre m'a accordés pour préparer mon interpellation, m'ont servi à aiguïser mes bistouris (n'oublions que M. Charles Bernard est disciple d'Esculape), il les faut très aiguïser, très, car Rochette est coriace et pour le disséquer...

« Vous êtes terrible, M. le député.

« Non ! Je veux simplement savoir si à droite ou à gauche il y a quelqu'un (qu'il s'appelle Barrès, Capus ou Hervé, ceci n'importe pas) qui puisse se prévaloir de sa qualité d'écrivain du territoire pour passer outre la Loi.

« Je veux savoir ! Et je saurai !

« Que M. Briand, que M. Viviani ou n'importe qui me fasse de parfaites figures de rhétorique, ceci m'importe peu, j'ai le savoir s'il y a une Loi et si cette Loi est également appliquée à tous les Français.

LES MYSTÈRES DE LA RUE DUHESME

« Oui, on voudrait que je ne sache pas, on aurait intérêt à ce que je ne dise pas que M. Rochette est protégé par un très puissant personnage : son frère siamois, auquel il est toujours lié.

« On est venu ici, on a été assis ou vous êtes assis, et on m'a offert une fortune si je voulais taire ce que je sais.

« Mais, tranquillisez-vous !

« Lor qui a caché Rochette, ne pésera pas sur la langue de Charles Bernard.

« Je veux savoir comment M. Bienaimé a passé le conseil de réforme, je veux savoir comment il pouvait circuler dans les rues sans crainte de l'agent qui demande à examiner les papiers. Je veux savoir si M. Bienaimé a eu un duplicata de son livret militaire et en ce cas, comment il se fait que la justice n'a pas plus tôt arrêté Rochette.

« Je veux en un mot savoir si la Loi est la Loi !

« Et cela je le saurai.

« A n'est pas des discours que je demandais à M. Briand, il me suffira d'une réponse qui soit : oui ou non !

« A cette interpellation, je dirai tout ce que je sais et je demanderai l'exécution de la loi, égale pour tous. »

Nous avons rapporté fidèlement les déclarations de M. Charles Bernard, sans atténuer en rien ce que le député de Montmartre a cru devoir ajouter aux accusations qui ont cours dans la presse de droite.

Nous pensons, en effet, que le devoir de l'informateur est d'abord de savoir n'être qu'un phonographe et enregistrer impartialement ce qu'il entend.

Il va sans dire que rapporter ne signifie pas approuver. La Chambre dira ce qu'elle pense de l'intervention de M. Charles Bernard. On saura peut-être quel est l'X mystérieux qui alla s'asseoir dans la pharmacie de la rue Duhamel.

Pour aujourd'hui, rappelons-nous seulement que l'éminent député de la Butte n'est pas seulement un des Parisiens les plus spirituels, mais encore qu'il est Gascon et qu'on a, sur les bords de la Gironde, l'imagination vive autant que le sang chaud.

Qu'il en soit, on ne s'ennuiera pas au Palais-Bourbon, le 27 octobre.

SAINT-DIE.

Le Grand Prix de l'U. V. F.

Voici les premiers résultats de la première journée du Grand Prix de l'Union Vélocypédique Parisienne, disputé ce matin, au Vélodrome d'Hiver :

1. Charles Renaud, 57 k. 500 ; 2. Maurice Renaud ; 3. Fernand Favier ; 4. Georges Buard ; 5. Georges Henik.

Les primes furent enlevées par Charles et Maurice Renaud et Favier.

M. DEBIERRE A SALONIQUE

Sarraïl

Le sénateur du Nord nous livre quelques-unes des impressions qu'il rapporte de Salonique

M. le sénateur Debière est allé passer quelques jours à Salonique et sur le front de notre armée d'Orient. Il a vu le général Sarraïl. Il s'est longuement entretenu avec lui. Il a pu voir lui-même, sur place, tout ce que le commandant en chef des armées d'Orient a fait déjà.

De cette œuvre admirable, M. le sénateur Debière a bien voulu nous tracer les grandes lignes en nous livrant quelques-unes des impressions qu'il rapporte de son voyage à Salonique et de sa visite au général Sarraïl :

L'ACTION MILITAIRE

« Au point de vue militaire, le général Sarraïl a eu de remarquables succès. C'est lui qui a manqué d'un cran entre les Alliés, et aussi la mauvaise volonté des Grecs. Les Grecs, au début surtout, ont fait tout leur possible pour entraver l'action de Sarraïl. Ils ne cessent de nous reprocher, ils ravivaient l'ennemi, ils multipliaient les difficultés des transports, encombraient systématiquement les lignes, embouteillaient les gares.

« D'autre part, Sarraïl avait à surmonter des difficultés matérielles. Il avait à établir des communications au milieu de montagnes escarpées et arides, hautes de 2.500 à 3.000 mètres, dans un pays où l'on ne pouvait circuler qu'à pied ou à dos de mulet.

« Le général Sarraïl a triomphé de tous ces obstacles.

« Il a construit des routes, il en a amélioré d'autres, les faisant d'abord en empierrement. Il a jeté des ponts sur les rivières, multiplié les travaux d'art de toute espèce.

« De même, il a réussi à imposer son autorité à tous, aux... comme aux Grecs hostiles. Il a agité non seulement une grande autorité, mais une véritable popularité. Les troupes l'adoraient. La population civile l'entourait aussi de respect et d'admiration. ... surtout, qui sont à coup sûr, l'élément le plus intéressant et le plus sympathique.

« Aussi, grâce à Sarraïl, nous sommes arrivés jusqu'à Florina, à bientôt nos serres à M. Debière, sans doute, pour nous gagner Peloponèse à l'hiver.

L'ŒUVRE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

« Le général Sarraïl n'est pas absorbé tout entier par les préoccupations militaires. Il conçoit sa mission comme une mission civilisatrice.

« Il n'a pas oublié un seul instant que Salonique est l'un des plus beaux ports de la Méditerranée ; la rade est superbe, les eaux profondes ; les plus grands navires peuvent s'y abriter. C'est un port qui nous intéresse maintenant par sa situation stratégique, mais qui sera aussi l'avenir.

« Le général Sarraïl a eu l'idée de fonder un grand établissement commercial qui facilitera les importations et les exportations, les échanges entre la France et l'Orient

L'OFFENSIVE DU FROID Les Français sans foyer

Il faut abriter tous les réfugiés

Des actes... Et moins de promesses, nous disent les intéressés

Voici venir l'hiver avec son cortège de misères et de maladies, l'hiver rendu plus terrible encore par l'augmentation croissante des démunis. Des milliers de pauvres gens, brutalement arrachés à leur pays natal par l'invasion, sont venus demander l'hospitalité à la capitale.

De nombreux comités de secours se sont organisés qui, dans la mesure des moyens dont ils disposent, viennent en aide à l'infortuné de ces « déracinés ».

Ceux qui meurent de faim

Il faut à tout prix empêcher que ce troisième hiver, qui s'annonce rigoureux, ne voit encore s'accroître la proportion de mortalités.

Il faut une action prompte et efficace

M. Maurice Breibant, le sympathique député de Rethel, n'a cessé depuis les premiers jours de la guerre, de se dépenser, avec toute la plus louable, en faveur des réfugiés des Ardennes.

Il ne faut pas que ces Français, qui ont tout perdu dans l'horrible catastrophe, aient à reprocher à la République le moindre grief d'ingratitude.

Nous ne saurions assez nous faire les interprètes de ces malheureux, afin qu'on leur alloue soit une indemnité de loyer, soit des logements salins.

Des actes !

Par quel miracle en êtes-vous arrivés à ce résultat ? En passant outre aux formalités de M. Lebureau, nous répond M. Lacôte, nous sommes entrés de notre propre autorité, de tout l'ancien séminaire, et une fois dans la place, nous avons demandé l'autorisation de la prendre.

Un nombre incalculable d'émigrés, de misérables incapables de travailler, sont affrontés à la dure, sans pain, sans logis, les rigueurs de l'hiver.

Des actes, il faut des actes, et tout de suite ! Pour notre part, nous ne cesserons d'attendre de notre modestes concours les parlementaires résolus à organiser d'une façon plus effective la solidarité nationale.

Victor BONNANS.

Bibliographie

Les Planches LES PREMIÈRES GYMNASÉ LA PETITE DACTYLO

Aux Écoutes

Initiatives fâcheuses

Après les dames qui ont pour œuvre personnelle de porter un drapeau, M. Bus, se faisant appeler le professeur Bus, vient de recevoir dix mois de prison.

Un phalanstère modèle

Des actes !

Grand Concours des Lois Sociales

Organisé par "LE BONNET ROUGE"

Sous le patronage de MM. Léo BOUYSSOU, député des Landes, membre de la Commission du Suffrage universel ; J.-L. BRETON, député du Cher, président de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales ; Victor DALBIEZ, député des Pyrénées-Orientales, membre de la Commission de législation fiscale ; Pierre LAVAL, député de la Seine, secrétaire de la Commission de la législation civile et criminelle ; LEVASSEUR, député de la Seine, vice-président de la Commission du Commerce et de l'Industrie ; Jean LONGUET, député de la Seine, secrétaire de la Commission de la législation civile et criminelle ; Louis MARTIN, sénateur du Var, membre de la Commission des Affaires étrangères ; VALIERE, député de la Haute-Vienne, membre de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts.

Le dépouillement du Grand Concours des Lois Sociales continue.

Nous avons publié récemment les résultats sur mille solutions. Nous sommes en mesure aujourd'hui de donner les résultats portant sur trois mille solutions.

C'est toujours les Pensions en faveur des veuves, des orphelins et des réformés qui vient en tête avec 2.401 voix.

Viennent ensuite :

La réparation des dommages de guerre... 1.729 voix

L'assistance contre l'invalidité, le chômage et la maladie... 1.348

L'assistance obligatoire aux familles nombreuses... 1.303

Le règlement des différends entre locataires et propriétaires... 1.259

L'impôt sur le capital et la fortune acquise... 1.225

Le dévouement de l'Empire n'est donc pas seulement effectuer un placement sûr et avantageux, c'est participer efficacement au développement de la richesse générale, c'est participer au pays réel, au développement de ses ressources naturelles et de jouer dans le monde, au jour prochain de la victoire, le rôle important auquel l'appellent ses véritables destinées.

Souscrivez à l'Emprunt c'est adjoindre la guerre ! et collaborer au développement économique du pays

Tout récemment, dans une allocution prononcée devant les représentants de la Presse économique, le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Artillerie et aux Munitions a déclaré :

« Nos Emprunts ne sont pas seulement des Emprunts de guerre destinés à des dépenses immédiates. Notre Emprunt d'aujourd'hui, si heureusement commencé, n'est que le commencement d'un grand emprunt industriel qui nous permettra de préparer toutes les entreprises fécondes pour la paix de demain. »

Au succès de ces entreprises fécondes, c'est pour tous un devoir de participer. Demain — au jour de la paix victorieuse — les puissants hauts fourneaux, les nombreuses usines de fours à coke, les fours Marconi, les usines de produits chimiques dérivés dans la banlieue parisienne, dans la région lyonnaise et jusque dans les déserts de la Crue, après avoir si efficacement travaillé pour hâter l'issue victorieuse de la guerre, collaboreront à l'œuvre de paix. Par son industrie régénérée, encore tout

gélés à la bataille de la Marne ce brave était doué d'un tempérament par trop frileux. Car si nous ne nous abusons, c'est au début de septembre que cette bataille a eu lieu, et nous croyons qu'il y faisait plutôt chaud.

Mais c'est déjà si loin que Ranavalou peut se tromper...

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

Voilà ce que nous avons dit et ce que nous avons fait. Nous sommes prêts à tout.

pendant, si il ne peut rien résulter de faucheur pour le sergent Voize... c'est vraiment, pour lui, un grand malheur.

Il vous apparaîtra qu'un chef de service qui a commis une faute doit être frappé.

Enfin, un préjudice a été causé à M. Voize ; le ne puis, en attendant, à nouveau votre attention sur cette affaire, me dispenser de demander que la victime, elle aussi, ne soit pas oubliée et qu'on veuille bien lui accorder autre chose que le pardon.

Le 9 juillet, le sous-secrétaire d'Etat nous avait :

Quant à celui-ci, il a été nommé sous-lieutenant.

Nos Petites Annonces

Les petites annonces du Bonnet Rouge sont publiées régulièrement les lundis et jeudis. Les offres et demandes d'emploi sont insérées gratuitement.

Toutefois, les annonces exceptionnelles publiées en dehors des jours fixés. Mais bien entendu, c'est une mesure qui ne pourrait pas se généraliser et dont l'application reste toujours subordonnée aux nécessités de l'information.

Avez-vous besoin d'un renseignement ?

Vous pouvez le demander au "BONNET ROUGE". Il est répondu à toutes les lettres, soit par courrier, soit dans le journal sous la rubrique : REPONSE AU LECTEUR.

POUR LES LOYERS

Pour les questions d'ordre juridique

POUR LES CONTRIBUTIONS

Pour toutes les autres questions

tribune du Lecteur

Les Dentistes

Le Bonnet Rouge publie

les convocations et les communiqués des groupes

les programmes du dimanche sportif

les premiers résultats des épreuves sportives

les résultats complets des épreuves de la veille

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emploi sont insérées gratuitement

OFFRES D'EMPLOIS

JUSTEURS moteurs pour automobiles sont de maîtres s'adresser 84, rue Jacques Dautat et 2, boulevard Jourdan, Neuilly-sur-Seine.

THÈS URGENT, gardien de nuit est demandé pour garage, s'adresser au 34, rue Guéssant, près boulevard Pasteur.

ON DEMANDE bons fermiers et logeurs. S'adresser, 202, rue de Valenciennes, à Valenciennes.

ON DEMANDE générale pour maison de grand seigneur à la machine, René Maurice, 5, rue Rougemont.

TRAVAIL facile à faire chez soi. Entrez : Depret, P. R. 105, boulevard Saint Germain, Paris.

JEUNES GENS sont demandés de suite comme manœuvres. Se présenter : Entrepôt des Tabacs, 7, avenue Daumesnil, Aubervilliers, Villemur.

ON DEMANDE bon ouvrier peintre. 1, r. de l'Éclair, Rivoli, 33 bis, rue de Montreuil.

ON DEMANDE des manœuvres, 6, passage Courbet, Paris (19^e).

ON DEMANDE un bon ouvrier en soies. Denis et Cie, 60, rue de Valenciennes.

ON DEMANDE bonnes ouvrières pour la robe et blouses. Pelletier, 10, rue Montbailly.

ON DEMANDE homme à tout faire, muni de références. S'adresser 10, rue Paul-Struss (2^e).

ON DEMANDE ouvrier repousseur en métal, ouvrier orfèvre en métal et un garçon courses, travail assuré toute l'année. R. Clément, 156, rue St-Martin.

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME cherche emploi caissière, employée aux écritures ou autre similaire. 5 années références même. Voyager, Lemé, 75, boulevard Raspail.

INFIRMIÈRE, garde malade expérimentée, demande place dans famille. Sérénus références. Voyager, Lemé, 75, boulevard Raspail.

JEUNE HOMME, bonne instruction, très sérieux, libre quelques heures par jour, désire place secrétaire en français ou anglais. S'adresser au 10, rue de Valenciennes. M. A. Paul, 12, rue Laboulaye.

Leérant : LÉON RAYLE

Imprimerie spéciale du Bonnet Rouge

18, r. N. des Victoires Paris (2^e)